



Observatoire des marchés publics romand
p.a. SIA section vaud
av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse :	30.11.2020
Titre du projet du marché	Implantation d'une installation de tir Indoor
Forme / genre de mise en concurrence	Appel d'offres
ID du projet	211395
N° de la publication SIMAP	1161389
Date de publication SIMAP	13.11.2020
Adjudicateur	Etat du Valais DFE - SIP
Organisateur	Etat du Valais, Département des finances et de l'énergie (DFE), Service immobilier et patrimoine (SIP), à l'attention de Daniel Rey, Place du Midi 18, 1950 Sion, Suisse, daniel.rey@admin.vs.ch
Inscription	Aucune indication.
Visite	Pas de visite prévue.
Questions	Aucune indication.
Rendu documents	15/01/2021, la date du sceau postal faisant foi. Ouverture publique le 19/01/2021 à 14h00 (Etat du Valais DFE - SIP, salle 026).
Rendu maquette	Pas de maquette à rendre.
Type de procédure	Procédure ouverte, soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux.
Genre de prestations / type de mandats	Mandat pluridisciplinaire architecte (pilote) et ingénieur civil.
Description détaillée des prestations / du projet	Architecte : 91% de parts de prestations SIA 102 (sans avant-projet) ; ingénieur civil : 92% de parts de prestations SIA 103 (sans avant-projet). Montants B : architecte : 20 MCHF ; ing. civil, part porteuse : 6.9 MCHF ; ing. civil, part non porteuse : 0.3 MCHF.
Communauté de mandataires	Admise.
Sous-traitance	Les éventuels sous-traitants doivent être annoncés au dépôt de l'offre.
Mandataires préimpliqués	Les bureaux préimpliqués (yc organisateur) sont mentionnés et ne peuvent pas participer à l'appel d'offres.
Comité d'évaluation ou Jury / collège d'experts	Président : - Philippe Venetz, architecte cantonal Membres non prof. : - Christian Varone, commandant de la police cantonale - Eric Castelot, chef immobilier et constructions (DDPS) Membres prof. : - Jérôme Rudaz, architecte, Sion - Pierre-Alain Dupraz, architecte, Genève Spécialistes non-prof. : - Grégoire Epiney, chef unité planification – police cantonale - Frederik Schiefferstein, chef formation continue – police cantonale - Christophe Zurkinden, état-major de l'armée Suppléant non-prof. : - Serge Pignat, commandant de la place d'armes de Sion Suppléant prof. : - Daniel Rey, architecte SBMA Pour l'appréciation de problèmes particuliers comme l'économie, l'écologie, l'énergie, etc., le collège d'experts peut, durant le jugement, faire appel à des spécialistes. Ceux-ci n'ont qu'une voix consultative.
Conditions de participation	Les architectes, respectivement les ingénieurs civils, doivent être inscrits sur la liste permanente, ou diplômés d'une école d'architecture de niveau universitaire, ou d'une école technique supérieure, ou titulaires d'un titre équivalent d'une école étrangère, ou inscrits au registre suisse A ou B, ou répondant aux exigences de la liste permanente du canton du Valais fixées par le service social de la protection des travailleurs. Le formulaire tel que spécifié à l'art. 15 de l'ordonnance sur les marchés publics du 11 juin 2003 doit obligatoirement être joint à l'offre.
Critères d'aptitude	Le groupe candidat doit disposer au moins du personnel suivant : <ul style="list-style-type: none"> • 1 architecte EPF/HES/RegA/RegB • 1 ingénieur civil EPF/HES/RegA/RegB • 1 directeur des travaux • 3 collaborateurs avec CFC

